

Délibération n° 2020-70

OBJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT "FONDS DE RÉSILIENCE ILE-DE-FRANCE ET COLLECTIVITES" ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À L'ABONDEMENT DU FONDS AVEC LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	75
Présents	:	62
Présents et représentés	:	65
Votants	:	65

Le mercredi 10 juin 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 juin 2020, s'est réuni à 18h00, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Babacar	FALL	Commune des Ulis
Madame Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Monsieur Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
Madame Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Xavier	BERNARD	Commune de Longjumeau
Monsieur Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy

Délibération n° 2020-70

Monsieur Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Madame Michèle	FRERET	Commune de Massy
Madame Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
Monsieur Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Madame Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

Délibération n° 2020-70

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Olivier THOMAS donne pouvoir à Madame Catherine DELAITRE

Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-
ROMDHANE

Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC

DELEGUES ABSENTS

Madame Geneviève	BESSE	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Madame Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Martine	THIERRY	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Mustapha MARROUCHI

Délibération n° 2020-70

Objet : ADOPTION DU RÈGLEMENT "FONDS DE RÉSILIENCE ILE-DE-FRANCE ET COLLECTIVITES" ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À L'ABONDEMENT DU FONDS AVEC LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Jean-François VIGIER.

VU les articles 107 et 108 du Traité de l'Union Européenne ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1511-2 et L.1511-7 du CGCT ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation 2017-2021 adopté par la délibération n° CR 230-16 du 14 décembre 2016 ;

VU la délibération du 11 juin 2020 approuvant la convention ayant pour objet la création du fonds de résilience ;

VU la délibération du 11 juin 2020 autorisant certaines collectivités infra-régionales d'Île-de-France ou les EPCI-EPT à abonder « Fonds de résilience » définis et mis en place par la Région Ile de France ;

CONSIDÉRANT, le déploiement de la pandémie Covid19 depuis fin janvier 2020, la France a pris la décision le 16 mars 2020, la fermeture de tous les lieux publics non indispensables à la vie du pays. La loi n°2020-290 du 23 mars 2020 a instauré un état d'urgence sanitaire. Dans ces conditions, de très nombreuses entreprises ont dû cesser leur activité. D'autres connaissent une très forte baisse de leur chiffre d'affaires et risquent la faillite.

CONSIDÉRANT, la nécessité de relancer l'activité des TPE-PME dans les mois à venir et financer le coût des adaptations indispensables à la reprise de l'activité (investissement matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement,...), et permettre ainsi la reprise de leur activité économique de manière pérenne, la Région met en place un Fonds de résilience dans le cadre de son plan de relance de l'activité économique francilienne. La Banque des territoires participe à ce fonds à la même hauteur que la Région. Certaines collectivités territoriales infra-régionales d'Île-de-France ou EPCI-EPT peuvent également être autorisées à abonder ce fonds de résilience,

CONSIDÉRANT, la volonté de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay d'intervenir rapidement pour soutenir le tissu économique local, des discussions sur ce dispositif de soutien lors des trois réunions de bureaux communautaires du 16 avril, du 1^{er} mai et du 7 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT, la présentation des principes du fonds résilience régional et du vote d'une enveloppe de 3 Millions d'euros pour le soutien aux entreprises de la Communauté Paris-Saclay lors du Conseil communautaire du 7 mai 2020 ;

Délibération n° 2020-70

CONSIDERANT, l'annexe 1 qui précise le règlement du fonds et qui définit InitiActive Ile-de-France comme étant la structure gérant et opérant « Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités ».

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE le règlement du fonds résilience et la participation de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au financement du régime d'aide « Fonds Résilience Ile-de-France & collectivités » définis et mis en place par la Région Île-de-France et opéré par InitiActive Ile de France ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention avec la Région Île-de-France et son annexe 1 qui précise le règlement du fonds.

Fait et délibéré le mercredi 10 juin 2020
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (65 VOIX)

65 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Catherine LANSIART, Madame Florence NOIROT, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Babacar FALL, Madame Michèle DESCAMPS, Monsieur Paul LORIDANT, Madame Françoise MARHUENDA, Monsieur Xavier BERNARD, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline

Délibération n° 2020-70

CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Michèle FRERET, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER, Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Paul RAYMOND, Madame Martine CHARVIN, Madame Elisabeth DELAMOYE, Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND, Madame Delphine PERSON, Monsieur Mokhtar SADJI, Madame Catherine VITTECOQ, Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Gérard DOSSMANN, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE, Madame Nathalie PLUMAIL, Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Monsieur Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20200610-lmc131414-DE-1-1

Date AR Préfecture :

17/06/20

- Affichée / Publiée le 17 juin 2020

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.